

Déclaration assermentée

12 mois de résidence au Québec sans études à temps plein



Directives

1. Imprimez le formulaire.
2. Remplissez-le en lettres moulées.
3. Signez-le.
4. Faites-le assermenter.
5. Retournez-le selon les instructions que vous avez reçues du Registrariat.

Je déclare que, durant les 12 mois qui précèdent la signature de ce formulaire, je n'étudiais pas à temps plein au Québec. Mon établissement d'enseignement m'a indiqué que des vérifications seront effectuées dans les bases de données et que toute déclaration frauduleuse sera détectée.

Ma déclaration est signée sous la supervision d'une ou d'un commissaire à l'assermentation du Québec ou d'une personne autorisée à recevoir le serment (avocate ou avocat, notaire, maire, conseillère municipale ou conseiller municipal, greffière ou greffier d'une cour de justice, juge de paix, greffière, greffier, secrétaire-trésorière ou secrétaire-trésorier d'une municipalité).

Si ma déclaration s'avère frauduleuse, je devrai verser les montants forfaitaires non payés et je m'exposerai aux conséquences légales d'une fausse déclaration sous serment.

Prénom et nom de l'étudiante ou de l'étudiant

Signature

Prénom et nom de la ou du commissaire à l'assermentation

Signature

Date